

COMMUNIQUÉ DU 29 AVRIL 2008 DE L'UNION RÉGIONALE DES MÉDECINS LIBÉRAUX DE BASSE-NORMANDIE

Le bureau de l'URML Basse-Normandie, réuni le 24 avril 2008, a décidé à l'unanimité de suspendre sa participation aux instances régionales du Fonds d'Intervention pour la Qualité et la Coordination des Soins (FIQCS).

Cette décision importante a été prise avec regrets suite au dernier bureau du FIQCS de Basse-Normandie et à d'innombrables blocages et entraves à l'encontre des projets et actions menés depuis 18 mois par les médecins libéraux dans la région.

En effet, l'URML BN fait le constat d'atteintes au fonctionnement du partenariat des médecins libéraux avec le FIQCS qui par des décisions unilatérales souvent incohérentes ou bien par diverses manœuvres dilatoires, auxquelles se surajoutent des refus de financements, voire des engagements non tenus, alimentent sans cesse ce dysfonctionnement.

La fragilisation et la précarisation de nombreux réseaux et associations départementaux et régionaux remettent en cause la poursuite et le développement d'actions de santé publique, au bénéfice des patients, portées par les médecins libéraux en Basse-Normandie, comme par exemple la permanence des soins, le réseau régional de cancérologie, le déploiement d'outils communicants, la télésanté régionale, la démarche qualité et l'évaluation des pratiques, etc...

L'URML BN, notoirement engagée dans des projets innovants et structurants pour l'organisation des soins, portant des actions reconnues pour l'amélioration des conditions d'exercices des professionnels de santé libéraux et des conditions de prise en charge des patients, dénonce la politique menée actuellement par le bureau du FIQCS.

Le bureau de l'URML s'interroge par ailleurs sur la pertinence de la gestion et de l'utilisation des fonds publics par le FIQCS régional.

Le bureau de l'URML demeurera attentif et vigilant à toute proposition s'inscrivant dans le cadre d'un partenariat respectueux et constructif. Il procédera à un réexamen de sa position, dès lors que des garanties seront apportées en terme de cohérence, de visibilité et de continuité pour la promotion et le développement d'actions s'inscrivant dans une véritable politique régionale de santé.

**Le Président
Docteur Antoine LEVENEUR**



**Le Vice-Président
Docteur Bruno MASSON**

